

# Planning 1ère année de formation Ambulancier-ère diplômé-e ES Volée 2020 - 2021 24.08.2020 - 30.07.2021

. ère																						_																													_
1 <sup>ère</sup> Anné	e		20	20						29										)21																															
2020-202	-2021		août			se	pt.		octobre				novembre				décembre			janvier			févr		rier	ier			mars				av	avril			mai			juin				juillet							
N° sem	aine	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
		17-août	24-août	31-août	7-sept		21-sept	28-sept	5-oct	12-oct	19-oct	26-oct	2-nov	ou-6	16-nov	23-nov	30-nov	7-déc	14-déc	21-déc	28-déc	4-janv	11-janv	18-janv	25-janv	1-févr	8-févr	15-févr	22-févr	1-mars	8-mars	15-mars	22-mars	29-mars	5-avr	12-avr	19-avr	26-avr	3-mai	10-mai	17-mai	24-mai	31-mai	7-juin	14-juin	21-juin	28-juin	5-juil		19-juil	26-juil
	Lu											F												S									F					Ŧ										S			77
	Ма											F									7			S									F					F										S			
	Ме											F									7			S					EMS	3																		S			77).
	Je																				<b>//</b>			S																W								S			777.
	Ve					S															W																														77
			Semestre 1 (420h de pratique)														Semestre 2 (420h de pratique)																																		
	= P	ratiq	ıe d	ans l	es se	ervic	ces	d'am	bula	ance	s (hc	raire	e en	vigu	eurd	ans	le se	ervic	e)					= 0	ours	, 401	h pa	rser	main	е	ł	<b>7</b>	=	ferm	etur	e éc	ole														
S	= Ev	⁄alua	tions	sor	nmat	tives	3	F	] =	= Ev	alua	tions	s for	mativ	es/																																				

La formation débute le 24 août 2020 et s'achève le 30 juillet 2021. Les attestations de réussite sont établies au 3 août 2020 et envoyées à la réouverture de l'école.

### Pré-rentrée administrative

La rentrée a lieu le 24 août 2020. Une journée de pré-rentrée administrative est prévue le 19 août 2020.

## Stages spécifiques



Le stage au 144 est de 3 jours = 24 h

Ce stage est planifié sur toute période de pratique en entreprise du 2ème semestre.

Le stage à la personne adulte dépendante (« EMS ») est de 15 jours = 123 h

# Evaluations :



La présence aux journées d'évaluations pratiques (sommatives et formatives) se fait sur convocation individuelle pour les étudiants, ce qui représente 5 journées / étudiant par an. Les autres journées réservées sur le planning sont mises à disposition pour l'activité pratique en entreprise.

#### Stages en service d'ambulances





420 h par semestre à répartir à raison de 35 jours x 12h

Pour les étudiants avec un statut d'APNR (activité pratique non rémunérée), ils accompliront la pratique professionnelle en tant que stagiaire, en principe dans 2 services d'ambulances différents. Le premier stage est planifié du 21 septembre 2020 au 12 février 2021.

Le deuxième stage est planifié du 29 mars 2021 au 16 juillet 2021.

Les horaires sont à définir selon l'organisation de chaque service; l'entreprise peut demander à l'étudiant d'effectuer ses périodes de stage le week-end et exceptionnellement les nuits.

Les dates de vacances sont individuelles. Elles sont fixées d'entente avec le responsable du service en dehors des périodes de cours et de stages spécifiques.

Le stage complémentaire dans un autre service d'ambulances dépend de la pratique de chaque étudiant. Il dure de 10 à 20 jours ouvrables, uniquement pour les étudiants manquant de pratique.